

<https://www.snetap-fsu.fr/Parce-que-le-Ministre-doit-enfin-entendre-ses-personnels.html>



# Parce que le Ministre doit enfin entendre ses personnels ...

- Nos Actions - Les Communiqués -

Date de mise en ligne : samedi 23 février 2019

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Suite au dépôt d'un préavis de grève par notre organisation sur la période 12 février au 19 mars, une délégation du Snetap-[FSU](#) était reçue aujourd'hui par le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture.**

**Nous avons demandé la remise en place d'un véritable dialogue social au sein du Ministère de l'Agriculture, avec la [DGER](#)**

La multiplication des pétitions, le boycott et le blocage d'instances régionales et nationales doivent faire comprendre au Ministre que le dialogue social est clairement en panne dans son Ministère. La voix des personnels, de leurs représentant.es légitimé.es par les élections professionnelles doit être prise en compte dans les différentes réformes en cours.

**Nous avons demandé d'être entendus sur la réforme du STAV**

Suite au dépôt d'une pétition de plus de 1200 signatures, de propositions concrètes faites dans les différents groupes de travail, d'un vote massif contre le projet ministériel lors du dernier [CNEA](#), le Ministre doit entendre que sur un certain nombre de points, dont l'affectation aux disciplines des heures de pluridisciplinarité, il doit faire évoluer son projet et affirmer ses choix pédagogiques.

**Nous avons demandé d'être entendus sur la question des seuils**

Là aussi, la forte mobilisation intersyndicale doit faire comprendre au Ministre, à son Cabinet et à la DGER que ce n'est pas en dégradant les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des agents que nous résoudrons les problèmes de l'enseignement agricole. Le Ministre doit renoncer à la suppression ou à l'assouplissement des seuils de dédoublement.

**Nous avons demandé d'être entendus sur les menaces que fait peser, sur les centres et les personnels, la réforme de l'apprentissage**

Les menaces que font peser la loi « liberté de choisir son avenir professionnel » sur les personnels, les centres et les formations dans le Service Public sont réelles et concrètes : plus de concurrence entre les centres.

**Nous avons demandé d'être entendus sur la question de la précarité**

C'est une question centrale, majeure pour plus de 8000 agents de l'enseignement agricole public (ACB, [ACEN](#), ACN, [AESH](#)...). Un plan majeur de déprécarisation doit être rapidement mis en place.

Enfin, nous avons interpellé le Cabinet du Ministre sur le traitement réservé par le gouvernement aux fonctionnaires en termes d'emploi, de conditions de travail, de rémunération et de pouvoir d'achat.

A toutes ces demandes, M. BILLANT, Directeur du Cabinet du Ministre de l'Agriculture n'a apporté que peu de réponses. C'est désormais au Ministre de l'Agriculture lui-même d'arbitrer sur ces nombreux sujets, de relancer le dialogue social et enfin d'écouter les personnels...d'ici là...

**...RESTONS MOBILISE-ES !**

**Restons mobilisés dans nos établissements**

**Restons mobilisés lors des instances régionales, nationales**

**Restons mobilisés et continuons d'aller à la rencontre du Ministre et de ses représentant.es en toutes**

**occasions**

Paris, le 22 février 2019